



## Newsletter de mars 2018

Chers amis Grands Parents,

### I. ACTUALITE DU MOUVEMENT :

**Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 3 mars** dernier. 41 personnes y ont participé.

**Le rapport 2017 ainsi que les comptes et bilan ont été approuvés** par l'assemblée. Ils sont disponibles sur le site internet pour qui veut.

Un CA renouvelé a été élu pour 2 ans : les 9 administrateurs sortants ont été réélus<sup>1</sup> et 2 nouveaux s'y sont joints : Nathalie de Briey et Jean Pierre Jacobs. Nous voilà 11 à la barre !

Tant mieux car **le programme 2018** adopté est bien chargé d'optimisme et de projets.

#### **Dans l'axe TRANSMISSION :**

**Poursuite du dialogue entre générations** : en collaboration avec la Fondation pour les Générations Futures, nous contacterons un ou plusieurs réseaux d'étudiants pour établir un dialogue sous forme d'échanges informels à petite échelle (réunions de 20 personnes max) sur les thèmes de la transition écologique.

Nous souhaitons aussi prendre contact avec des directions et professeurs d'école secondaire et proposer des échanges avec des classes de 5è-6è.

**Animations « nature » avec nos petits-enfants** : poursuite du programme de sorties avec Françoise Verstringe : animations nature avec GP et petits-enfants.

**Les GP dans les écoles primaires** : certains GP sont déjà actifs dans les animations de classes d'école sur le terrain (Chant des Cailles, forêts, ...). Nous poursuivrons en les alimentant en outils pédagogiques

---

<sup>1</sup> Il s'agit de François de Borman, Michel Cordier, Paul Galand, Bruno Goffart, Cécile Honhon, Dominique Lemenu, Jean Louis Petit, Xavier Retailleau, Thérèse Snoy,

**Conférences-débats dans les mouvements seniors** : une conférence avec projection power-point a été réalisée et est utilisable par plusieurs membres du CA pour aller dans les mouvements locaux de seniors (ENEO, Poursuivre, ...)

#### **Dans l'axe COHERENCE – MODE DE VIE :**

**Ateliers thématiques et visites de terrain** : GPC organisera des « ateliers » sur les questions liées à nos modes de vie et en particulier à nos activités qui ont la plus grosse empreinte écologique :

- l' Alimentation bonne pour tous, la santé et le climat
- La Mobilité : Remonter sur son vélo, c'est possible ! (avec le Gracq)
- Les Vêtements et textiles
- L'Épargne éthique et solidaire

Nous organiserons aussi des **visites dans des entreprises** appliquant la transition écologique (coopératives agricoles bio, coopératives énergies renouvelables,... ).

Nous inviterons aussi les jeunes en dialogue avec nous à participer à ces ateliers et visites

#### **Dans l'axe PLAIDOYER :**

Poursuite du travail sur **la Convention des maires** auprès des communes : suite au travail réalisé dans les communes par nos membres en 2017, nous ferons un bilan des engagements de nos communes en matière d'énergie et climat (dans la Convention des Maires ou en dehors) et poursuivrons la sensibilisation ou le soutien dans les communes non encore engagées, en particulier en Région de Bruxelles Capitale.

Poursuite du travail sur les **infrastructures cyclables en Wallonie et à Bruxelles**

Là où c'est possible, avec les membres locaux, nous participerons à (ou réaliserons) un **Memorandum** adressé aux candidats aux élections communales

Un **courrier** sera envoyé aux **responsables de programme des différents réseaux d'enseignement des niveaux fondamentaux, secondaires et supérieurs** afin de plaider pour une insertion de la problématique de l'environnement et des changements climatiques dans les programmes.

## **II. ACTUALITE CLIMATIQUE :**

### **La Belgique : dans le peloton des pays rétrogrades !**

En février nous avons partagé l'info : « les émissions de gaz à effet de serre dérapent en Belgique...vers le haut ! »

Aujourd'hui le bulletin que la Commission européenne adresse à la Belgique est mauvais. Nous n'exploitons pas assez notre potentiel pour devenir une économie « bas carbone », nous dit la Commission.

Les défis principaux : rénover le parc de bâtiments vétustes et la question du transport, encore et toujours ! Il représente aujourd'hui 22,3% de nos émissions au lieu de 14 % en 1990. Au sein de ce chiffre, le transport routier représente 97 %

Où est donc ce potentiel ? Pour l'électricité, il est en Mer du Nord entre autres ; pourquoi pas un parc d'éoliennes dans les eaux internationales partagé entre les pays riverains ?



Mais ce déficit intérieur à la Belgique a un autre effet : notre pays devient un frein dans les négociations européennes plutôt qu'un stimulant. Alors que le Parlement européen s'est prononcé pour un objectif de 35 % d'énergie de sources renouvelables dans la consommation, la Belgique défend piteusement un objectif de 27 % et pire, rejette la fixation d'objectifs nationaux contraignants.

**Nous devenons les champions de la non décision**, en matière énergétique comme en matière climatique ! **A quel prix pour les générations futures ?**

### III. ET MOI JE FAIS QUOI ?

Lors de notre Assemblée générale, l'après-midi était consacrée à deux ateliers en parallèle, l'un sur l'alimentation et l'autre sur **l'épargne éthique et solidaire**. 35 personnes ont assisté à ces ateliers.

Nous vous transmettons ce mois les informations recueillies sur l'épargne favorable à la transition énergétique et solidaire

#### CREDAL



CREDAL est une coopérative qui regroupe plus de 3000 coopérateurs et qui accorde des crédits et accompagne des projets dans le domaine de l'économie sociale et du développement durable. Elle permet aussi à des individus d'obtenir un micro-crédit personnel pour des besoins prioritaires ou pour démarrer une activité économique.

CREDAL a la particularité d'offrir un accompagnement sur mesure pour les projets et les personnes, de la conception du projet à sa réalisation.

La Coopérative CREDAL peut recevoir, via l'ASBL CREDAL, des dons exonérés d'impôt.

Chacun peut en faire partie en prenant une part de coopérateur. Il existe déjà une part, appelée la part Domino, constituée à partir d'un versement de 10 € mensuel. Cette formule représente une façon simple et socialement utile de constituer une épargne long-terme au nom de ses enfants et petits-enfants.

CREDAL accorde un dividende qui évolue en fonction de ses résultats. Au départ, le dividende était aligné de façon à effacer l'effet de l'inflation. Ces dernières années, le montant du dividende était aligné sur les taux bancaires moyens appliqués aux carnets d'épargne (P.ex. 0,20 % pour l'exercice 2016)

## Lita.co

Lita est une toute récente plateforme de crowdequity (2017) spécialisée dans les entreprises à fort impact sociétal.

Elle permet d'investir directement, via sa plateforme, comme actionnaire dans des projets sélectionnés par un comité d'investissement auquel CREDAL participe activement.

Lita analyse les projets dans le détail, tant sur l'aspect de leur viabilité économique que sur leur impact sociétal, mais également du point de vue du risque pris par l'investisseur et de la liquidité qu'il peut attendre de son investissement.



De plus, l'investissement qui est fait dans certaines des entreprises présentes sur la plateforme bénéficie d'un important avantage fiscal grâce au dispositif du [TaxShelter](#) (<https://be.lita.co/fr/pages/Guide-Tax-Shelter>)

Site Web [www.lita.co](http://www.lita.co) – Contact : Eva Sadoun – Courriel: [contact@lita.co](mailto:contact@lita.co)

50 avenue des Arts – 1000 Bruxelles

## Terre en Vue

Terre en Vue est une coopérative créée en 2012 avec l'appui d'un réseau d'une vingtaine d'associations qui veulent encourager et maintenir l'agriculture paysanne.

- Elle facilite l'accès à la terre pour des agriculteurs qui produisent une alimentation saine,
- protège les terres agricoles de la spéculation en achetant des terres pour préserver leur fonction alimentaire,
- encourage l'économie locale et les circuits de proximité et crée des liens entre les agriculteurs et les citoyens,
- et accompagne des projets d'installation ou de pérennisation de petites exploitations agricoles.

Terre en Vue regroupe (après 6 ans) 1450 coopérateurs et a acheté 67 hectares de terres agricoles qui sont mises à disposition d'agriculteurs.

Pour prendre part à Terre en Vue, on peut :

- faire une donation, avec exonération fiscale, via le Fonds TeV de la Fondation Roi Baudouin.
- Acheter des parts de coopérateurs de 100 €.
- Participer à un groupe local lié à une ferme dont on achète les bons produits.
- Ou bien encore, si l'on en a, en mettant des terres à disposition.

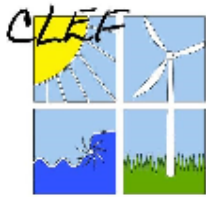
Les parts de coopérateurs peuvent être cédées ou revendues, mais ne produisent pas de revenus financiers. En participant à Terre en Vue, on cherche d'abord à soutenir des agriculteurs de sa région, à bénéficier d'une alimentation saine, à protéger la terre et à garantir l'avenir de ses enfants et petits-enfants ! Il s'agit donc d'abord une plus-value sociale et environnementale.

Site Web : [www.terre-en-vue.be](http://www.terre-en-vue.be) –

Contact presse - Communication : [Perrine Ghilain – perrine@terre-en-vue.be](mailto:perrine@terre-en-vue.be)

## Vent + et la SCRL Clef

Vent+ est une association créée en 2009 suite à la réflexion de quelques citoyen(ne)s nivellois(es) confrontés à un promoteur de parc Eolien 100 % industriel faisant le forcing à Nivelles pour tenter de s'implanter sans respecter les souhaits des riverains. Elle a réussi à obtenir une participation citoyenne/publique de 30 % dans un parc éolien situé dans le nœud autoroutier de Nivelles-Sud (4 machines de 3,4 MW – production de 30 Gwh/an - alimentation de 8.500 ménages). Ce parc s'appelle « **Les Vents d'Arpes** » comme la société anonyme créée pour assurer son exploitation durant 20 ans



Du fait que l'asbl ne peut faire appel au financement, un accord de partenariat a été conclu entre Vent+ asbl et CLEF scrl, coopérative agréée existante ([www.clef-scrl.be](http://www.clef-scrl.be)) de Leuze-en-Hainaut et c'est en fait CLEF qui est actionnaire dans la s.a. LVDA. Les modalités de participation (toujours possible aujourd'hui car CLEF a d'autres projets en cours) ainsi que la fiche d'information financière relative à CLEF scrl sont précisés sur

la page « Vents d'Arpes » du site internet de Vent+ (cfr lien ci-dessus). Les parts de participation dans CLEF sont de 250,- EUR et l'investissement maximum (imposition FSMA<sup>2</sup>) est de 5.000- EUR par coopérateur. Le dividende 2016 était de 4 %. Outre l'aspect sociétal de l'investissement, l'intérêt financier est donc également attrayant.

CLEF scrl fait partie de la fédération [RESCoop Wallonie](#) (faisant elle-même partie de [RESCoop Europe](#)) qui regroupe une douzaine de coopératives wallonnes offrant les mêmes garanties de fonctionnement et de sérieux.

Pour ceux qui souhaitent participer à de tels projets, il est également utile de consulter le site [www.coopalacarte.be](http://www.coopalacarte.be) qui permet de faire son « shopping » en consultant les paramètres essentiels structurés de manière identique pour toutes les coopératives belges partageant la même éthique sociétale et ce, pour tous types d'énergies renouvelables.

Voilà donc de bonnes solutions pour votre épargne et des initiatives qui montrent la force de l'énergie citoyenne !

**Amicalement**

***L'équipe des GP Climat***

---

2 FSMA = Financial Services and Markets Authority